

Communiqué de presse

Bretagne : La Ville de Rennes, Rennes Métropole et la Banque des Territoires nouent un partenariat pour accompagner le développement économique, social et environnemental du territoire métropolitain



Rennes, le 23 mars 2021

Ce partenariat, conclu ce jour, constitue un puissant levier de développement territorial pour soutenir l'économie locale. Couvrant la période 2021-2026, il est structuré autour des 4 axes stratégiques définis par la Ville de Rennes et Rennes Métropole :

- un **développement urbain** respectueux du patrimoine et de la nature en ville,
- le **développement économique et l'emploi**, en soutenant particulièrement les filières stratégiques dans l'industrie, le tourisme, le numérique, la cybersécurité, ainsi que l'activité commerciale du quotidien produisant des biens et services utiles aux habitants, ,
- les **solidarités et la cohésion sociale**, avec de grandes orientations en matière d'habitat et de santé pour tous, avec une attention particulière aux différents quartiers concernés par la Politique de la Ville
- les **transformations énergétiques et écologiques** pour une ville et une métropole qui favorisent les énergies naturelles renouvelables, encouragent la mobilité décarbonée, adaptent les politiques d'urbanisme et d'habitat aux enjeux écologiques et encouragent les circuits courts, l'économie circulaire et l'alimentation durable.

L'intervention de la Banque des Territoires, dans le cadre du partenariat signé ce jour, portera sur les aspects suivants :

- **Logement** : financement de l'amélioration du parc existant, de la lutte contre l'habitat indigne et du développement d'une offre de logements diversifiée sur tout le territoire.
- **Cohésion sociale** : aide à la redynamisation du territoire avec le développement d'une offre de logements sociaux, de projets urbains avec des espaces et équipements partagés.
- **Transition écologique** : contribution financière à la mise en place d'un plan de rénovation énergétique des bâtiments publics, y compris universitaires, investissement dans la production d'énergie renouvelable, préservation de la biodiversité et de la ressource en eau.
- **Mobilité** : financement et aide au déploiement de solutions durables et adaptées telles que le métro, les bus électriques, la création d'aménagements favorables aux mobilités actives, la mise en place de bornes de recharge électriques.
- **Pôle d'excellence industriel** : investissement en fonds propres, en prêts sur fonds d'épargne ou crédit d'ingénierie pour assurer la maîtrise de l'emprise foncière, favoriser l'implantation d'entreprises des secteurs de la mobilité et de l'éco-construction, développer la production d'énergies renouvelables et des réseaux de chaleur.
- **Tourisme** : soutien en investissement à l'économie touristique, en proposant des financements adaptés aux besoins des opérateurs de tourisme.
- **Santé** : contribution à la reconstruction-extension du nouveau centre hospitalier, au développement de centres de soins dans les quartiers, ou encore de projets d'hôtel hospitalier et d'hébergements pour internes hospitaliers.

- **Alimentation** : soutien au « Projet alimentaire territorial » (PAT) qui promeut les circuits courts et les liens entre producteurs, distributeurs et consommateurs.

Pour accompagner les ambitions affichées des deux collectivités, la Banque des Territoires met à disposition l'ensemble de ses moyens d'intervention :

- **soutien à l'ingénierie territoriale**, via des cofinancements, la mise à disposition d'expertises et des retours d'expériences
- **investissement en fonds propres** dans les projets, via la participation au capital de sociétés de projet
- **financement** sous la forme de prêts à moyen ou long terme et sous la forme de financements court terme accordés aux entreprises publiques locales, en tant qu'outils d'intervention de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole.

Eric Lombard, Directeur général de la Caisse des Dépôts : « *Ce partenariat stratégique est l'application concrète de notre plan de relance. Il mobilise la Banque des Territoires au service du territoire de la Métropole rennaise, de ses habitants et de son développement économique* ».

Nathalie Appéré, Maire de Rennes et Présidente de Rennes Métropole : « *Je remercie la Banque des Territoires, partenaire fidèle de notre ville et de notre métropole. Ce partenariat réaffirme notre ambition commune en faveur d'un territoire durable, accueillant et solidaire* ».

Nathalie Appéré, Maire de Rennes et Présidente de Rennes Métropole et Patrice Bodier, Directeur régional de la Banque des Territoires signent aujourd'hui, en présence de Eric Lombard, Directeur général de la Caisse des Dépôts, une convention de partenariat formalisant la coopération entre les trois institutions au service des projets du territoire métropolitain sur la période 2021-2026.

Très impliquée dans le plan de relance de l'économie, la Banque des Territoires sera particulièrement mobilisée dans sa déclinaison locale.

A propos de la Banque des Territoires


Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Service des relations presse de Rennes, Ville et Métropole

prescom@rennesmetropole.fr – 02.23.62.22.34 |  @Rennes_presse

Banque des Territoires Bretagne – Groupe Caisse des Dépôts

Nadine Desbois, Chargée de communication : nadine.desbois@caissedesdepots.fr | 06.37.45.40.66